



**Commission de Suivi de Site
CVE LABEUVRIERE**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du lundi 12 juin 2023 15h30
Présidée par : M. Eddie BOUTTERA, Sous-préfet de Béthune
Lieu : S3PI de l'Artois
Objet : CSS CVE LABEUVRIERE

Téléphone : 03 21 63 69 36

PJ : liste des participants + Glossaire

I)-Objet de la réunion

Présentation du rapport d'activité 2022 du CVE de LABEUVRIERE. La présentation est disponible sur le site internet du S3PI de l'Artois (www.s3pi-artois.fr).

II)-Présentation du CVE Labeuvrière effectuée par Gilles Gautier, Directeur du site

- Contexte

Bilan de l'année 2022.

Nouveau réseau de chauffe urbain de la ville de Béthune installé fin 2020.

- Tonnages réceptionnés

Tonnages réceptionnés en 2022 : 85 628 t.

Contrairement aux années précédentes (en raison de la COVID), l'année 2022 a enregistré une baisse d'environ 4 000 t par rapport à 2021, en raison d'une amélioration du tri à la source des déchets par les ménages : baisse sur les refus de tris et DIB.

- Résidus Solides

Les mâchefers sont traités par la société PREFERNOR (20 070 t)

Les cendres sont traitées par la société SERAF (1 616 t)

Les PSR (produits solides résiduels) sont traités par les sociétés HYDROPALE, RESOLEST et SUEZ.

- Mesures des émissions Atmosphériques

Total d'émission de CO₂ : 69 674 t

Les dépassements des valeurs limite d'émission (VLE) pour chacun des paramètres sont tolérés par la réglementation à hauteur de 60 h /an pour chaque four.

Four 2 : 30 h de dépassement

Four 3 : 25,5 h de dépassement

Concernant les dioxines, on peut constater un léger dépassement (en juin) de la VLE sur le four 2, qui s'explique par le fait que le four de la ligne 2 ne fonctionne pas souvent (en 2022 : 2500h sur les 8760h) ; ce qui conduit à des faibles temps de mesure de la cartouche en semi-continu.

A noter que systématiquement, en cas de dépassement, une contre-mesure est réalisée à la prochaine date de fonctionnement.

- Surveillance de l'impact sur l'environnement

BRUIT :

Les contrôles des niveaux sonores dus au fonctionnement du CVE sont réalisés tous les 3 ans. La dernière campagne a eu lieu en décembre 2021. Aucune non-conformité n'a été mise en évidence.

SURVEILLANCE DE L'IMPACT DU CVE SUR L'ENVIRONNEMENT :

La campagne de mesures sur 10 stations réparties à proximité du CVE a été réalisée par BioMonitor les 31 janvier, 02 février et 29 mars 2022.

Les résultats montrent qu'aucun impact significatif n'a été mis en évidence.

- Performance Énergétique

L'exploitant est tenu d'avoir une performance énergétique de par la réglementation européenne et française et ce dernier va dépendre notamment du pouvoir calorifique des déchets.

Le niveau de performance énergétique s'est amélioré en raison notamment du raccordement du CVE au réseau de chauffe urbain (production de 9026 MWh livrés dans le réseau DALKIA) pour atteindre les 75,41 %.

Le CVE a établi une convention tripartite avec VALNOR, DALCIA et CABBALR, avec un prix établi sur 3 ans.

Le réseau est constitué d'eau chaude à 95 °C légèrement pressurisée.

III) -Échanges :

Monsieur CATY évoque des problèmes de bruit dans le voisinage immédiat qui ressemblent à des bruits de dépressurisation.

Monsieur GAUTIER évoque le problème de soupape survenu en 2021 dont il a informé la mairie.

Monsieur le Sous-préfet interroge l'exploitant sur l'origine de l'incendie qui a eu lieu cette année 2022 :

Monsieur GAUTIER précise qu'un départ de feux dans les armoires de l'injection d'urée situées à l'intérieur de l'usine, en est à l'origine. Le feu a été maîtrisé rapidement par les équipes sur place qui ont appelé les pompiers. L'usine a été arrêtée pendant 3 jours pour réparation.

Monsieur le Sous-préfet demande si le CVE a déjà reçu des obus parmi les déchets

entrants.

Monsieur GAUTIER déclare n'avoir jamais eu ce type de déchets, cependant il est parfois confronté à la présence de cartouches de protoxyde d'azote qui provoquent des petites explosions dans le four, ce qui reste peu fréquent.

Monsieur FLORKE précise qu'un nouveau CVE, en remplacement du CVE actuel, est en projet pour 2026 ; celui-ci s'implantera à proximité afin notamment de pouvoir poursuivre l'alimentation en vapeur de CRODA.

Fin 2026, VALNOR quitte le contrat d'exploitation avec reprise du personnel volontaire.

Madame WOLSKI et Monsieur CATY demande au CVE les coordonnées des personnes à contacter d'un point de vue opérationnel.

Fin de la réunion

Le Sous-préfet de Béthune



Eddie BOUTTERA

Liste des participants :

Etat

- Eddie BOUTTERA, Sous-Préfet de Béthune
- Laurence BERKMANS, Inspectrice des Installations classées UD Artois, DREAL HDF
- Sandrine WOLSKI, SDIS 62

Exploitant

- Gilles GAUTIER, Responsable VALNOR

Salariés

- Bruno LEFEBVRE, Chef de Quart, Représentant du personnel

Collectivités Territoriales

- Jean-Paul CATY, Mairie de Labeuvrière
- Rainer FLORKE, représentant CABBALR

Associations et Riverains

- Aucun représentant

Etait aussi présente, Agathe NOURY pour le S3PI de l'Artois

GLOSSAIRE	
IME (Installation de Maturation et d'Elaboration)	
HCL (Chlorure d'Hydrogène)	
SO2 (Dioxyde de Soufre)	
Nox (Oxyde d'Azote)	
CO (Monoxyde de Carbone)	
COT (Carbone Organique Total)	
NH3 (Ammoniaque)	
HF (Fluorure d'Hydrogène)	
PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur)	
RCU (Réseau de Chauffe Urbain)	
DIB (Déchet industriel banal)	
PSR (Produit solide résiduel)	
VLE (Valeur limite d'émission)	